

2026-2027

**Collège Anne Frank
Brives-Charensac
De la 6^{ème} à la 3^{ème}**



Apprenti musicien ou débutant,
tu souhaites intégrer la musique
dans ton parcours scolaire,
rejoins la Classe à Horaires Aménagés
Musique !

LA C.H.A.M, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un emploi du temps équilibré

La Classe à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M) permet de pratiquer la musique sur le temps scolaire, grâce à un emploi du temps aménagé tout en respectant le programme scolaire. Les élèves approfondissent leurs connaissances musicales par la pratique, la rencontre d'artistes, en assistant à des spectacles mais aussi en se produisant régulièrement dans le cadre de concerts...

LES TARIFS

Année 2026/2027 : 348€/an.

Votés chaque année
par le conseil communautaire.

*Pour les débutants certains instruments-
peuvent être loués (75€/an).*

POUR QUI ?

Ouvert à tous les passionnés

6^{ème} ou 5^{ème} débutants ou non.
Un entretien individuel permettra
de connaître leur motivation.

QUEL ENSEIGNEMENT MUSICAL ? Une formation complète et épanouissante

L'emploi du temps : l'enseignement musical comprend un cours d'instrument, de chorale, d'éducation musicale, d'un module théâtre : «être en scène», de Formation musicale **le mardi après-midi** (durée de 4h à 6h).

Pour les fins de 2^{ème} cycle, certains cours pourront avoir lieu hors temps scolaire.

Lieu des cours Collège et Conservatoire

Les déplacements du collège au conservatoire sont organisés et encadrés.
Tous les styles sont abordés de la musique du Moyen-Age au rock, en passant par la musique traditionnelle de tous les pays... Un voyage historique et géographique à travers toutes les musiques !

LES INSTRUMENTS Alto, violon, clarinette, contrebasse, flûtes à bec, flûte traversière, guitare, hautbois, orgue, piano, violoncelle, saxophone, hautbois trad, accordéon diatonique, vielle à roue, cornemuse, accordéon chromatique, percussions, trompette, cor, trombone, tuba et, en fonction du nombre d'inscription, musiques actuelles amplifiées.

Selon l'instrument, nombre de places limitées.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription scolaire **au Collège Anne Frank avant le 15 avril 2026.**
(Remplir la fiche de pré-inscription ci-jointe).
- Entretien de motivation : **Mercredi 6 mai 2026 (matinée).**
- Inscription **aux Ateliers des Arts** : vous serez contacté par le conservatoire.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION EN CLASSE C.H.A.Musique

À fournir au Collège Anne Frank de Brives Charensac
Avant le 15 Avril 2026

L'ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Email : _____
Ecole fréquentée en **2025-2026** : _____

Cursus Musical* Débutant : Oui Non

L'enfant a-t'il choisi son instrument : Oui Non

Si Oui, Instrument choisi : _____

L'enfant a t'il été inscrit aux Ateliers des Arts en **2025-2026* :** Oui Non

L'enfant a-t-il été inscrit dans un autre organisme d'enseignement musical* : Oui Non

Si oui, lequel : _____

Nombre d'année(s) de pratique en

• Formation Musicale : _____ • Instrument : _____

LA FAMILLE

Nom, Prénom - Parent 1 : _____

Tél : _____ Email : _____

Adresse postale : _____

Nom, Prénom - Parent 2 : _____

Tél : _____ Email : _____

Adresse postale *si différente du Parent 1*

Date

Signature des Parents

L'inscription sera validée après l'entretien individuel.
(*) Barrer la mention inutile

RENSEIGNEMENTS

- COLLEGE ANNE FRANK -

11 rue de Corsac
43 700 Brives Charensac
04 71 04 53 00

- CONSERVATOIRE - Les Ateliers des Arts

Agglomération du Puy-en-Velay
32 rue du 86ème R.I
43 000 Le Puy-en-Velay
04 71 04 37 35
ateliersdesarts@lepuyenvelay.fr
www.ateliersdesarts.fr

PORTE OUVERTES

Collège Anne Frank
Ven. 30 Jan 2026 de
17h à 20h
et Sam. 31 Jan. 2026
9h à 12h

Ateliers des Arts
Ma. 2, Mer. 3
et Jeu. 4 Juin 2026



**Agglo le PUY
en VELAY**